

Points clés

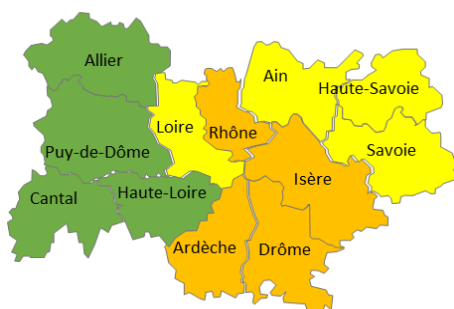
Après les 2 vagues de chaleur du début d'été (juin-juillet 2017), une troisième vague de chaleur déclenchant les niveaux de vigilance jaune et orange mentionnés dans le Plan National Canicule (PNC) a concerné les régions **Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes** en France **entre le 31 juillet et le 8 août 2017**. Cette vague de chaleur a touché la région **Auvergne-Rhône-Alpes** du 31 juillet au 6 août, avec :

- Un épisode caniculaire, dans quatre départements de la région (Ardèche, Drôme, Isère, Rhône),
- **Un nombre observé de décès (toutes causes confondues) qui a augmenté tout en restant dans les variations habituellement observées** pour la population générale (tous âges). Quelle que soit la classe d'âge, aucun excès significatif n'a été observé.
- **Un impact modeste sur le recours aux soins** pour pathologies en lien avec la chaleur :
 - 154 passages aux urgences majoritairement chez les personnes âgées de 75 ans et les 15-64 ans ; 70% des passages ont été suivis d'une hospitalisation (79% pour les 75 ans et plus)
 - 34 consultations SOS Médecins également majoritairement chez les personnes âgées de 75 ans et plus et chez les 15-64 ans.

1 – Contexte environnemental (Source Météo-France)

- Du 31 juillet au 8 août 2017, les régions PACA, Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes ont connu des températures élevées, conduisant aux passages en niveau de vigilance jaune et orange canicule. Les départements ont été placés en vigilance sur la base des prévisions météorologiques et en prenant en compte une analyse de la situation pour protéger au mieux la population (Figure 1).
- **En Auvergne-Rhône-Alpes**, l'épisode caniculaire est survenu du **31 juillet au 6 août** d'après les prévisions de Météo-France (carte de 16h), avec 4 départements en vigilance jaune le 31 juillet (Tableau 1). Dès le 1^{er} août, quatre départements étaient proposés en vigilance orange et 3 départements en vigilance jaune. Progressivement entre le samedi 5 août (carte Météo-France de 6h) et le dimanche 6 août (carte Météo-France de 6h), l'ensemble de ces départements sont repassés en vigilance jaune pour ensuite passer en vigilance verte.

| Figure 1 | Départements en vigilance canicule d'après les prévisions de températures (Source : Météo France)



| Tableau 1 | Niveaux de vigilance canicule départementaux du 30 juillet au 6 août, d'après la carte Météo-France de 16h (Source : Météo France)

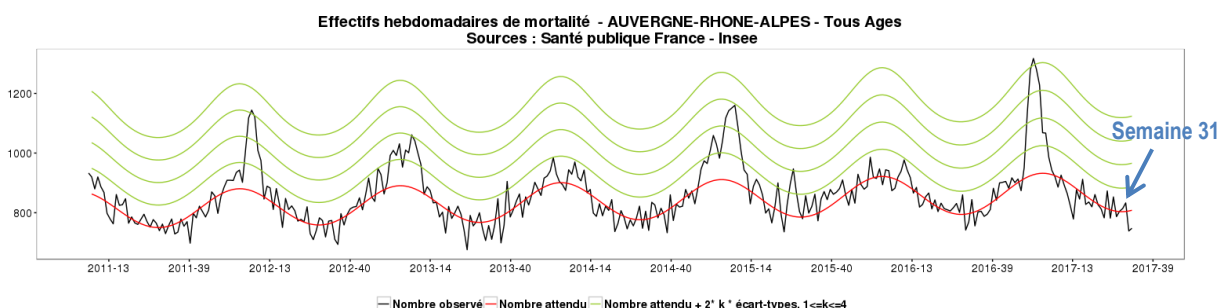
	dimanche 30	lundi 31	mardi 01	mercredi 02	jeudi 03	vendredi 04	samedi 05	dimanche 06
Ain	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Allier	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Ardèche	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Cantal	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Drôme	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Isère	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Loire	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Haute-Loire	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Puy-de-Dôme	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Rhône	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Savoie	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Haute-Savoie	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

2 – Estimation de l'impact sanitaire

Bilan de la mortalité

- Le système SurSaUD® collecte de façon automatisée le nombre de décès toutes causes provenant d'un échantillon de 3000 communes. Ces données couvrent près de 80% de la mortalité nationale (cette proportion varie selon les régions entre 63 et 96%, et selon les départements entre 40 et 98%). Ces données sont administratives (état-civil) et ne comportent pas d'information sur les causes médicales du décès. Si la chaleur est connue pour entraîner un impact pouvant être massif sur la mortalité, il n'est pas possible d'imputer l'ensemble des variations observées de la mortalité à la chaleur.
- **En Auvergne-Rhône-Alpes** en semaine 31 (du 31 juillet au 6 août), la mortalité en population générale (tous âges), a augmenté tout en restant dans les variations habituellement observées (Figure 2). La classe d'âge concernée par cette augmentation est celle des 65 ans et plus sans qu'un excès significatif ne soit observé.

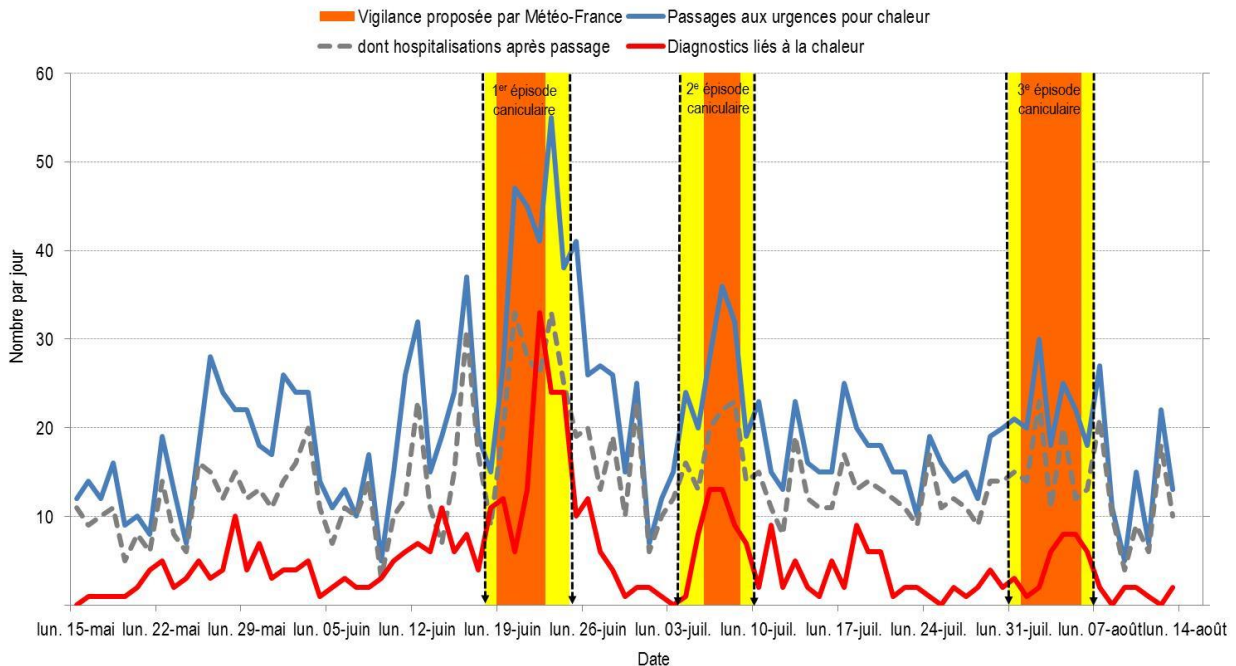
| Figure 2 | Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, Tous âges confondus, en Auvergne-Rhône-Alpes (Source : Santé publique France / Insee)



Bilan des recours aux soins

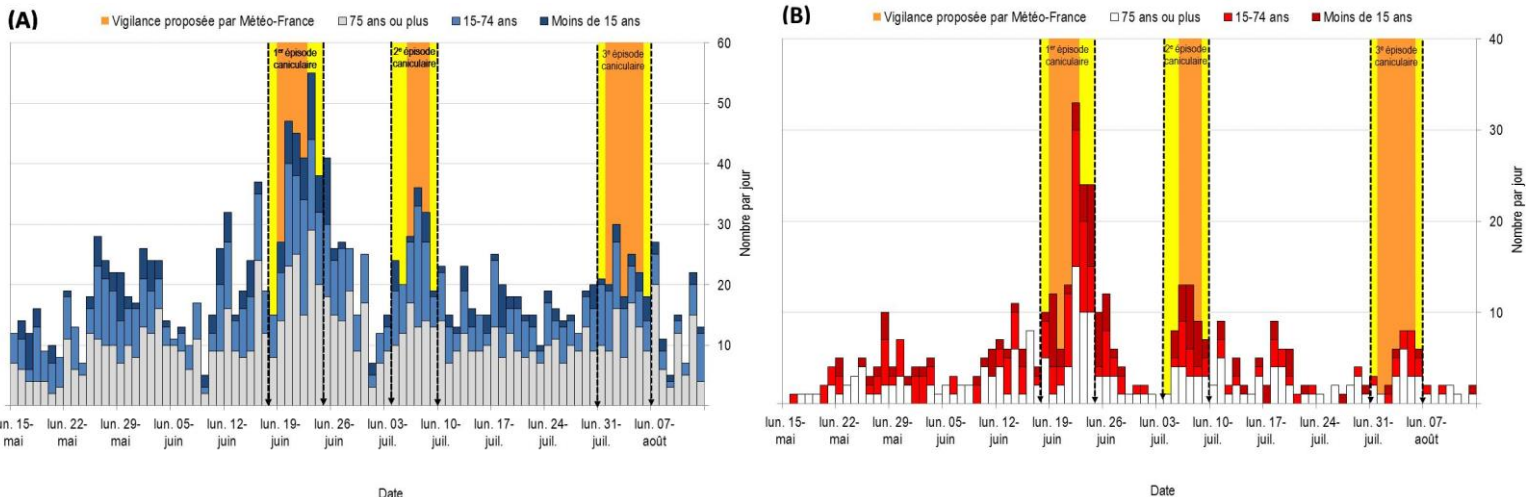
- Le système de surveillance SurSaUD® collecte quotidiennement des informations sur le recours aux soins d'urgences hospitaliers et libéraux, couvrant plus de 90% des passages aux urgences en France via le réseau OSCOUR® (de 56 à 100% selon les régions) et 95% des consultations des associations SOS Médecins. L'impact de la chaleur est suivi en s'appuyant sur des indicateurs spécifiques : il s'agit des diagnostics d'hyperthermie/coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie (pour OSCOUR®) regroupés dans un indicateur unique : les pathologies en lien avec la chaleur (PLC). Les données SurSaUD® relatives à cet indicateur ne reflètent qu'une vision partielle de l'impact sanitaire consécutif à une vague de chaleur. En effet, ces indicateurs spécifiques ne couvrent pas l'ensemble des effets sanitaires potentiellement en lien avec la chaleur et qui se traduisent au travers d'un grand nombre de diagnostics différents.
- En Auvergne-Rhône-Alpes, une augmentation des recours aux soins pour des pathologies en lien avec la chaleur a été observée chez les personnes âgées de 75 ans et plus et chez les adultes de plus de 15 ans dans les services d'urgences et les associations SOS Médecins pendant l'épisode caniculaire (du 31 juillet au 6 août) (Figure 3).

Figure 3 | Nombres quotidiens de passages aux urgences, d'hospitalisations, de consultations SOS Médecins, pour pathologies en lien avec la chaleur – Période du 15 mai au 13 août 2017 (Source : Santé publique France / OSCOUR®/ SOS Médecins)



- Au total, 154 passages aux urgences et 34 consultations SOS Médecins pour des pathologies en lien avec la chaleur ont été enregistrés, représentant respectivement 0,5% et 0,6% de l'activité toutes causes codées sur la période de la vague de chaleur, avec un pic à 0,7% le 2 août pour les services d'urgences et à 1,0% le 4 août pour les associations SOS Médecins (alors qu'elle fluctuait respectivement de 0,1% à 0,9% et de 0,0% à 1,4% chaque jour en dehors des périodes caniculaires).
- Parmi les passages aux urgences en lien avec la chaleur, 108 ont donné lieu à une hospitalisation, soit 70% des passages liés à la chaleur (Figure 3). Ces hospitalisations en lien avec la chaleur représentent 1,4% de l'ensemble des hospitalisations toutes causes codées après un passage aux urgences, avec un pic atteignant 2,0% le 2 août.
- Si toutes les classes d'âges ont été concernées (Figure 4A), les passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur ont été observés plus particulièrement chez les personnes de 75 ans ou plus (53% des cas) et les adultes de 15-74 ans (36% des cas). Pour les passages pour pathologies liées à la chaleur des personnes de 75 ans et plus, 79% ont été suivis d'une hospitalisation contre 61% pour les 15-74 ans et 56% pour les moins de 15 ans.
- Les consultations SOS Médecins en lien avec la chaleur ont concerné les personnes de 75 ans et plus dans 53% des cas (Figure 4B), les adultes de 15-74 ans (38% des cas) et les enfants de moins de 15 ans (9% des cas).
- Aucune autre variation notable n'a été observée sur la période pour chacune des deux sources.

Figures 4 | Nombres de passages journaliers aux urgences (A) et de consultations SOS Médecins (B), pour pathologies en lien avec la chaleur, par classes d'âge – Période du 15 mai au 13 août 2017 (Source : Santé publique France / OSCOUR®/ SOS Médecins)



4 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Pour tous et tout particulièrement pour les enfants en milieu scolaire, les personnes dans le cadre de leur activité professionnelle et les seniors, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; se mouiller la peau et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; ne pas boire d'alcool ; et ne pas sortir aux heures les plus chaudes ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.
- Les efforts physiques, en particulier les activités sportives, doivent être également évités.
- Le risque canicule étant largement supérieur au risque ozone, en cas de conflit dans les recommandations de prévention, ce sont les recommandations canicule qui priment. La plupart des messages canicule et pollution sont d'ailleurs cohérents et compatibles (ex : réduction de l'activité physique).

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

5 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1^{er} juin au 31 août. Il est coordonné par Santé publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

6 – En savoir plus

Situation météorologique : Carte de vigilance de Météo-France

Surveillance de la canicule : Santé publique France

Qualité de l'air : www.air-rhonealpes.fr et www.atmoauvergne.asso.fr

Le point épidémiologique

Ce bilan présente l'évolution de la situation sanitaire régionale pendant l'épisode caniculaire de début août 2017, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs.

Il propose des éléments descriptifs pertinents pour une première évaluation de l'impact avec un recul de quatre semaines.

Un bilan complet sera publié au décours de la période de surveillance du PNC.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance.

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé publique France

Comité de rédaction :

L'équipe de la Cire Auvergne Rhône-Alpes

Responsable :

Christine SAURA

Equipe :

Julien BERRA

Delphine CASAMATTA

Jean-Loup CHAPPERT

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Garance TERPANT

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

Diffusion :

Cire Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel : 04 72 34 31 15

Fax : 04 72 34 41 55

Mail : ars-ara-cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur :

santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)